

LA BATAILLE DE L'ARTICHAUT

L A région nord du Finistère (Léon et Trégor) s'est spécialisée dans la culture du chou-fleur et dans celle des artichauts. En 1957, 50.000 tonnes d'artichauts rapportaient 4 milliards de francs, en 1959 70.000 tonnes rapportaient 2 milliards, en 1960 la surproduction et, bien entendu, suivant la douce loi de l'offre et de la demande, parce, qu'il y a beaucoup de marchandise, les cours s'effondrent. Ils ne s'effondrent pas dans les boutiques de Paris et de Lyon, dans les marchés de Lille ou de Bordeaux. Là, au contraire, les prix sont remarquablement stables, les arrivées sont d'ailleurs dosées pour qu'ils le soient. L'effondrement des cours a lieu à l'achat et une fois de plus l'ensemble des intermédiaires qui tiennent le milieu de la chaîne entre le producteur et le consommateur, est maître du marché. Il n'est pas de notre propos d'examiner ici si oui ou non la culture intensive de l'artichaut dans la région en question est économiquement rationnelle, c'est un autre problème qui devrait être abordé dans un autre cadre. Ce qui est certain c'est que la possibilité pour un groupe donné de commerçants d'imposer sa loi sur un marché entier en se servant du prétexte de l'abondance, constitue un scandale permanent, aussi bien pour les producteurs que pour les consommateurs.

Pour protester contre ce scandale, les producteurs de St-Pol-de-Léon et de la région ont décidé de venir à Paris vendre eux-mêmes leur marchandise à des prix défiant toute concurrence. S'agit-il d'une solution au problème de la commercialisation ? Certainement pas. Il s'agit d'une manifestation destinée à attirer l'attention sur le scandale. Pour protester, les producteurs avaient le choix entre jeter la marchandise produite ou en venir à ces efforts de vente. Il est bon qu'ils aient choisi la deuxième solution.



C'est pourquoi avec l'accord du B.N. du P.S.U., la Commission rurale du parti a entrepris de leur apporter un peu d'aide. Là encore il ne s'agit pas d'une intervention charitable, ni d'une proposition de réforme de la distribution. Il s'agit de marquer la solidarité ouvrière et la solidarité entre les consommateurs et les producteurs victimes du même régime périmé. Nos camarades ont donc aidé les producteurs à établir le plan de vente et de circulation de leurs camions dans Paris. Les militants de la région parisienne ont participé à la vente. Parallèlement certains comités d'entreprise envisagent, si l'effort des producteurs se poursuit, certaines formes de soutien. Des ventes aux portes des usines pourraient être appuyées par des tracts des comités d'entreprise. Cantines scolaires, cantines d'entreprises peuvent également être intéressées.-

P. B.